

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Février 2016.

Présents : Maxime NOUGIER, Jean-Paul TIRAT, Fabien NOUGIER, Yves PUGET, Sophie CHABERT, Laurence NOUGIER, Maurice BOUVET, Marine HERRADA.

Excusé : Michel BERNARD.

Secrétaire de séance : Aurélie ANTONA

-Délibération pour l'approbation du devis de l'ONF concernant la délimitation de la forêt communale entre Laviolle et Labastide sur Besorgues :

Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour l'acceptation du devis de l'ONF pour un montant de 317.05 euros.

-Délibération concernant la modification des statuts de la Communauté de communes.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la modification des statuts de la Communauté de communes (art4) pour prise de compétence « guichet unique » rebaptisé « Pôle info accueil petite enfance ».

-Délibération concernant la nouvelle convention pour le centre de gestion 2016-2017.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la nouvelle convention pour une durée de 2 ans du Centre de Gestion concernant l'intervention sur les dossiers CNRACL.

-Délibération concernant les devis pour la réfection du logement mairie haut.

Le Conseil municipal décide d'accepter uniquement le devis de l'entreprise Picollet concernant les travaux d'électricité pour un montant de 3250 euros hors taxes. Les autres devis sont refusés par le Conseil Municipal, les travaux, autres qu'électriques seront effectués par l'employé communal. Le Conseil Municipal décide de solliciter la Communauté de Communes ainsi que le Conseil départemental en vue d'obtenir une subvention pour la réfection de ce logement.

-Le Conseil Municipal décide :

- De reporter la délibération concernant l'emploi d'une femme de ménage dans l'attente de plus de précisions concernant le devis demandé à l'entreprise HYGECO ainsi que le tarif horaire demandé par la femme de ménage;
- De faire une contre proposition concernant l'achat d'une parcelle à un administré ;

Questions diverses :

- Proposition d'une date pour la réunion de préparation du budget de la commune.
- Proposition de programmation d'une réunion publique pendant les vacances de Pâques.
- Devis à faire avant le prochain Conseil Municipal pour l'achat d'une balançoire pour le plan d'eau ainsi que d'un rétroprojecteur pour la salle polyvalente.
- Point sur la stérilisation des chats sur la commune.
- Sujet des nuisances sur le Hameau du Fournier suite aux plaintes de riverains concernant les aboiements répétés de chiens et leur fugue sur la voie publique, en présence de la locataire concernée. Des mesures ont été prises par la locataire afin que ces nuisances cessent (colliers anti aboiement, grillage remonté pour éviter leur fuite)
- Problème entre les associations concernant le matériel restant dans la salle polyvalente. La décision est prise par le Conseil Municipal d'acheter prochainement une armoire pour le comité des fêtes qu'elle mettra à disposition dans la salle polyvalente.
- Problème des poubelles sur le haut de la commune (Pinchinolles), l'emplacement réservé au dépôt des ordures ménagères devient une déchetterie avec des dépôts de déchets autres que ménagers.